

## SEAU FLY UAB Poudre d ail

### UTILISATION: ALIMENT MINERAL POUR BOVINS ET CAPRINS

Seau enrichi en poudre d'ail, et en oligo-éléments

### COMPOSITION :

Carbonate de calcium, Phosphate magnésien, Mélasse de canne à sucre, Chlorure de sodium, son de blé (issu de l'agriculture biologique), poudre d'ail, Phosphate bicalcique.

#### CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Phosphore ..... 3 %

Calcium ..... 14 %

Magnésium ..... 5 %

Sodium.....6 %

#### ADDITIFS EN MG/KG Oligo-éléments

3b603 Zinc (Oxyde de zinc) ..... 6 000 mg

3b502 Manganèse (Oxyde manganèse (II)) ..... 4 500 mg

E4 Cuivre (Sulfate cuivrique pentahydraté) ..... 1 500 mg

3b202 Iode (Iodate de calcium anhydre) .....50 mg

3b304 - Cobalt (Granulés enrobés de carbonate de cobalt (II)) ..... 40 mg

E8 Sélénium (Sélénite de sodium) ..... 20 mg

N° Agrément Fab : a FR 22 172 009 BB0643TG 060318



### LE PETIT PLUS : Utilisable en agriculture biologique.

#### Utilisation:

Le seau dégage une odeur naturelle liée à la présence des plantes sans conséquence sur l'appétence du produit. Toutefois, éviter la distribution aux animaux dont la production laitière est destinée aux transformations laitières.

Laisser le seau à la disposition des animaux à raison d'un seau pour 8 à 10 bovins adultes ou 30 à 50 caprins.

Prévoir une consommation moyenne de 60g à 100g / jrs / bovin adulte ou de 10g à 15g / jrs / caprin adulte. Donner en fonction de la ration de base. Surveiller l'ingestion journalière pour éviter toute consommation excessive. L'utilisation de cet aliment minéral doit être strictement limitée aux espèces indiquées. Stocker dans un endroit sec et aéré avant utilisation. En cours d'utilisation, vider régulièrement l'eau de pluie si nécessaire.

Cet aliment ne peut être distribué aux animaux qu'en complément d'autres matières premières issues de l'agriculture biologique.

21% d'ingrédients d'origine agricoles, 17% d'ingrédients d'origine agricole provenant de l'agriculture biologique, 0% d'ingrédients d'origine agricole provenant de produits en conversion vers l'agriculture biologique, 83% d'ingrédients d'origine agricole provenant de l'agriculture conventionnelle.

### CONDITIONNEMENT – PRESENTATION :

Seau de 20 kg



**ADIEL FRANCE**  
Z-A. de st BUGAN .  
B.P 466 . 22 604 LOUDEAC.  
Tél : 02 96 66 49 26 - Fax : 02 96 66 49 02  
<mailto:contact@adiel.fr> ; [www.adiel.fr](http://www.adiel.fr)